

Rennes, le 26 mai 2009

**COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DE DIRECTION
DE L'IUFM DE BRETAGNE - ECOLE INTERNE DE L'UBO**

Le conseil de direction de l'IUFM de Bretagne, école interne de l'UBO, réuni en séance du mardi 26 mai 2009, s'élève vigoureusement contre la parution des projets de décrets relatifs à la modification des statuts particuliers des enseignants, entérinant les incidences de la masterisation sur les modalités de recrutement, la nomination et la titularisation.

Ces projets seront présentés, par le ministre de l'Education Nationale, au comité technique paritaire ministériel du mercredi 27 mai.

Le conseil de direction constate que ce passage en force fait fi de la concertation nationale sur le recrutement et la formation des enseignants. La commission Marois Filâtre doit rendre ses conclusions pour la mi-juillet ; les Etats Généraux de la formation des enseignants, organisés à l'initiative de la CDIUFM, de la CDUL et de la CDUS, sont parrainés par les deux ministres.

En conséquence, le conseil de direction de l'IUFM de Bretagne demande le retrait immédiat de ces projets de décrets qui valideraient les dispositions combattues depuis des mois.